



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi – que le fonctionnaire délégué est saisi – que le Gouvernement est saisi – d'une demande de:

~~permis d'urbanisation – modification de permis d'urbanisation – permis d'urbanisme – permis d'urbanisme de constructions groupées – certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est la société K Immo Projekt Management SPRL ayant son siège à 4730 Raeren – Aachener Straße, 200

Le terrain concerné est situé à 4710 Lontzen, rue du Château et cadastré Div I Sect C N° 202C et 202K

Le projet consiste en la construction de 3 immeubles à appartements, 4 maisons jointives et 1 surface commerciale et présente les caractéristiques suivantes :

R.IV.40-1 7° Les demandes de permis d'urbanisme visées à l'article D.IV.41.

Dans ce cas, modification de la voirie communale

R.IV.40-1 6° La construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article – D.IV.40 – R.IV.40-1 – D.VIII.13 – du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h
- les 22-29/08/2019 et 05-12/09/2019 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail : manuela.hompesch@lontzen.be.

**L'enquête publique est ouverte le 16/08/2019 et clôturée le 16/09/2019.
Une réunion de concertation aura lieu de mercredi 28/08/2019 à 19h30 à la Hubertushalle à Lontzen.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
- par télécopie au numéro : 087/ 89 80 63
- par courrier électronique à l'adresse suivante :
- remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3236 K Immo Projekt Management

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 16/09/2019 À 16h

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme —le conseiller en environnement— la personne chargée de donner des explications sur le projet — est Mme Gauder dont le bureau se trouve à 4710 Lontzen, rue de l'Eglise, 46.

Lontzen, le 22/07/2019

Par le Collège :

Le Directeur général,
P.NEUMANN



Le Bourgmestre,
P.THEVISSSEN